

POURQUOI DÉPOSER UN PROJET À L'ACC?

Tout sera mis en oeuvre pour assurer le démarrage réussi et rapide des projets sélectionnés!

- Accès garanti à des fonds pour soutenir l'étape de préféabilité et de démarrage
- Accompagnement spécialisé par les mentors/coachs pendant un an
- Accès à des ressources spécialisées et à des formations spécifiques au besoin
- Multiples opportunités de réseautage
- Plus grande mobilisation régionale autour de votre projet

CONDITIONS DE DÉPÔT D'UN PROJET

- Projet de coopérative permettant la création d'un minimum de 3 emplois
- Groupe de promoteurs constitué
- Plan d'affaires déjà amorcé (préféabilité)

ENGAGEMENT DEMANDÉ

1. Les entrepreneurs des projets retenus devront s'engager à respecter les conditions d'accompagnement prévues dans le contrat d'accompagnement ACC de la CDR et à compléter le processus de démarrage ou à céder le projet à d'autres promoteurs.
2. La coopérative créée devra se soumettre aux conditions de remboursement des bailleurs de fonds pour les sommes allouées au pré-démarrage.



Accélérateur de création de coopératives

DEUX APPELS DE PROJETS EN 2015

8 août au 8 septembre

28 septembre au 28 octobre

Invitation à BÉNÉFICIER
d'une initiative innovante et unique au Québec
pour le démarrage rapide de votre coopérative!



Fédération des coopératives de
développement régional du Québec

1528 Avenue Jules-Verne, 3e étage
Québec (Québec) G2G 2R5
Téléphone : 418 656-1335
Télécopieur : 418 781-2076
info@fcdqrq.coop
www.fcdqrq.coop

Coopératives de développement
régional de l'Estrie (CDR Estrie)

550, rue Dufferin
Sherbrooke (Québec) J1H 4N1
Téléphone : 819 566-0234
Télécopieur : 819 566-2406
cdrestrie@cdrestrie.coop
www.cdrestrie.coop



POURQUOI UN ACC?

Pour offrir un levier complémentaire à l'accompagnement des CDR afin de stimuler et d'accélérer la réalisation de projets de coopératives à haut potentiel de création d'emplois et de richesses.

COMMENT?

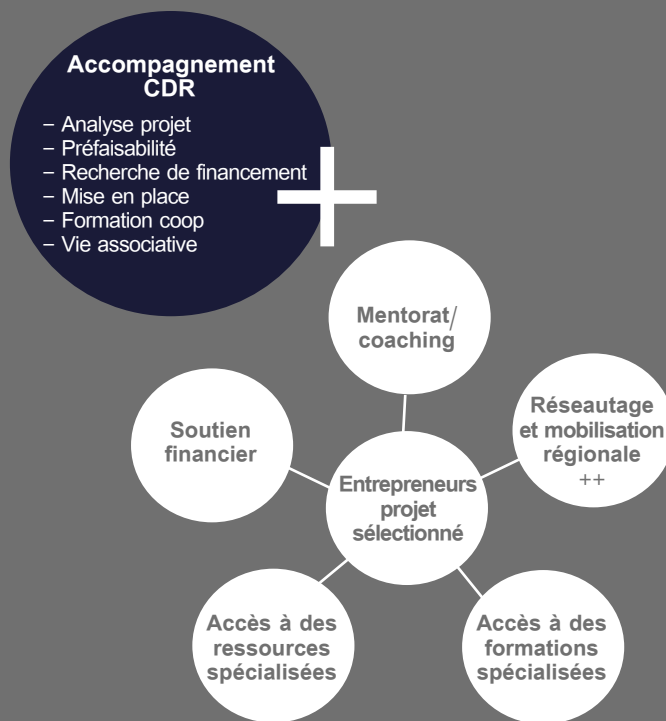
En mobilisant toute une gamme de ressources (financières et professionnelles) spécialisées pour offrir aux équipes sélectionnées un encadrement personnalisé à valeur ajoutée pendant un an.

L'ACCÉLÉRATEUR

En complément des services offerts par la CDR :

1. Fine sélection des projets les plus prometteurs par un comité indépendant
2. Garantie de soutien financier facilitant le démarrage des projets (fonds ACC)
3. Accompagnement par des mentors/coachs de la communauté d'affaires
4. Accès à des ressources spécialisées en appui aux étapes-clés
5. Accès à des formations spécialisées
6. Réseautage et concertation régionale ++

L'ACCÉLÉRATEUR



SÉLECTION :

processus rapide

Jour 1 Date finale de dépôt des projets

Jour 15 Journée de présentation des projets

Jour 20 Annonce des projets retenus

SÉLECTION :

critères généraux

- Projets à haut potentiel de création de richesses pour le milieu (emplois et activités économiques)
- Secteur lié aux filières porteuses pour le développement coopératif et/ou régional

LES MENTORS

Qui sont-ils?

Gens d'affaires, actifs ou retraités, désireux de partager leurs conseils et leur expertise aux nouveaux entrepreneurs.

Leur rôle

Offrir un encadrement personnalisé aux équipes sélectionnées à différentes étapes de la mise en place et de l'opération de la coopérative.

Leur implication :

Les mentors/coachs s'engagent à rencontrer l'équipe d'entrepreneurs deux fois par mois et à être disponibles pour répondre à leurs questions pendant un an.

LES RESSOURCES SPÉCIALISÉES

Qui sont-elles?

Des professionnels provenant de divers secteurs et pouvant être embauchés pour répondre à des besoins spécifiques à diverses étapes du prédémarrage.

Par exemple :

- Fiscalistes
- Avocats
- Spécialistes de la propriété intellectuelle
- Comptables
- Spécialistes en marketing
- Spécialistes en financement d'entreprises
- Etc.

LA FORMATION

L'ACC offrira :

Du soutien financier pour avoir accès à des formations spécifiques, complémentaires aux formations offertes par la CDR.

Par exemple :

- Gestion stratégique
- Ressources humaines
- Développement des marchés
- Marketing
- Etc.

